



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 2 août 2017

Vacances éco-responsables : les conseils malins de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine !

Alors que 2017 est l'année mondiale du tourisme durable et que la saison estivale bat son plein, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine rappelle quelques astuces qui permettent à tous, petits et grands, chez soi ou ailleurs, de passer des vacances éco-responsables.

Choisissez un hébergement écolabellisé

Avec 96 hébergements certifiés « *Ecolabel européen service d'hébergement touristique* », la Nouvelle-Aquitaine est la première région française en la matière. Choisir un hébergement écolabellisé, c'est préférer une infrastructure présentant un moindre impact environnemental, privilégiant des fournisseurs locaux et garantissant un confort maximal.

Respectez les lieux fragiles

Les sites naturels touristiques sont souvent fragiles et doivent être protégés. Des touristes en grand nombre peuvent abîmer la flore et déranger la faune. Respectez les !

Privilégiez les transports en commun, le vélo et la marche

Les vacances, c'est l'occasion de lâcher votre voiture au profit des transports en commun, du vélo ou de la marche. Vous réduirez ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Et en plus, vous ferez des économies en profitant des infrastructures et des offres à petits prix pour limiter le recours à la voiture durant les séjours : voies vertes, cyclables ou piétonnes, réseaux de bus, navettes...

Consommez des produits locaux

Les produits importés consomment du carburant pour leur transport, émettent des gaz à effet de serre et contribuent au changement climatique. Consommer local soutient l'économie d'un territoire tout en découvrant de nouveaux produits ou de nouvelles saveurs.

Optez pour des sports doux avec la nature

Certaines activités pratiquées dans la nature, vélos, canyoning, escalade, canoë-kayak..., peuvent avoir des impacts significatifs sur l'environnement. C'est pourquoi, il est primordial de respecter les différentes consignes énoncées par les professionnels et/ou les collectivités.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine



N'oubliez pas les bonnes pratiques au quotidien

Pendant les vacances, nous avons parfois tendance à oublier les pratiques responsables. Voici quelques gestes simples à conserver, ou à adopter :

- ✓ récupérez tous vos déchets ! Y compris les mégots de cigarettes ou les chewing-gums ! Mettez un sac en plastique dans votre sac : il servira à mettre vos déchets de pique-nique, de casse-croûte ou de goûter. Vous pourrez les trier et les jeter en arrivant chez vous ;
- ✓ évitez de laisser traîner des emballages vides (paquets de gâteaux, sachets...) et des sacs plastiques qui pourraient s'envoler et être entraînés vers la mer. Ce sont des dangers mortels pour la faune qui les confond parfois avec de la nourriture ;
- ✓ évitez les produits à usage unique. Vous ferez des économies et réduirez vos déchets ;
- ✓ utilisez des piles rechargeables ;
- ✓ à l'hôtel, ne changez pas de serviette tous les jours. De nombreux hôteliers vous proposent de les mettre par terre ou dans la baignoire pour indiquer que vous souhaitez les changer ;
- ✓ ne prenez pas de douches trop longues ;
- ✓ n'utilisez pas de grandes quantités de savon, shampoing, etc. Ils sont parfois difficiles à éliminer par les systèmes d'épuration ;
- ✓ utilisez au maximum des produits écolabellisés, plus facilement biodégradables et plus respectueux de l'environnement.

Spécial Presse

Consultez notre dossier « **Oui aux vacances éco-responsables** » : <http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/06/Infopresse-vacances-ecoresponsables-VDEF.pdf>

Utilisez notre infographie « **Des vacances au kilomètre** » : <http://www.ademe.fr/vacances-kilometre>

Visitez le site consacré aux écolabels : <http://www.ecolabels.fr/fr/>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine